

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. GENERAL

Après réception de votre réservation, nous vous envoyons par email une confirmation et nous vous demandons de régler dans un délai d'une semaine (ou plus vite s'il s'agit une réservation à court terme) un acompte d'une nuit par chambre. Après réception de votre acompte, la réservation devient ferme. Par le règlement de l'acompte, vous confirmez votre accord avec les conditions ci-dessous. Merci de bien vouloir noter que sans le versement de l'acompte dans le délai demandé, la réservation n'est pas confirmée et nous nous réservons le droit de relouer les chambres.

2. MODIFICATION ET ANNULATION

Toute modification n'est possible qu'après notre accord.

Nous tenons à vous informer qu'en cas d'annulation de la réservation avant le début du séjour ou en cas de départ anticipé en cours de séjour, il sera dû, à titre de clause pénale par le client, une indemnité fixée de la façon suivante :

- si l'annulation a lieu plus de 7 jours avant la date d'arrivée : l'acompte total sera remboursé
- si l'annulation a lieu moins de 7 jours avant la date d'arrivée, la totalité du paiement restera acquise au Le Crot Foulot, sauf si nous avons pu relouer la/les chambre(s).
- départ anticipé : règlement total de la prestation réservée.

3. ASSURANCES

Nous attirons votre attention sur le fait qu'aucune assurance annulation n'est incluse dans nos tarifs. Il est donc recommandé d'en souscrire une.

4. ARRIVEE ET DEPART

A la date d'arrivée, la chambre réservée est à votre disposition à partir de 17h00. A la date du départ, nous vous prions de bien vouloir libérer votre chambre avant 11h00.

5. RESPONSABILITE

Le Crot Foulot n'accepte aucune responsabilité en cas de perte, de vol et/ou de dommages ou de blessures aux biens ou personnes se trouvant sur notre propriété, quelle qu'en soit la cause. Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents.

6. VOTRE SEJOUR

Toute attitude irrespectueuse envers les autres résidents et/ou les installations du Crot Foulot peut entraîner l'annulation immédiate de la réservation.

7. FORCE MAJEURE

Si Le Crot Foulot doit annuler une réservation pour cause de force majeure, le dépôt sera remboursé. Le Crot Foulot n'accepte aucune responsabilité pour toute perte, dommage ou frais supplémentaires pour les invités, causé par ce cas de force majeure.